

RAPPORT ANNUEL 2021



LA PREMIÈRE FONDATION ENTIÈREMENT DÉDIÉE
À LA CAUSE DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES DÉMUNIES

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



SOMMAIRE

5 // Chiffres clés 2021

7 // Édito

8 // Temps forts

10 // L'habitat inclusif

12 // Les missions de la Fondation

12 // Développer et financer des programmes de logement

15 // Soutenir des actions en faveur des personnes âgées isolées

18 // Susciter et financer des projets innovants,
des études et des colloques

19 // Développer la philanthropie

20 // L'organisation de la Fondation

21 // La carte des maisons de la Fondation



**ENSEMBLE,
AMÉLIORER DURABLEMENT
LES CONDITIONS DE VIE
DES PERSONNES ÂGÉES
DÉMUNIES.**

CHIFFRES CLÉS 2021

12 
FONDATIONS ABRITÉES

 20
SALARIÉS

76 
BÉNÉVOLES



643

LOGEMENTS À VOCATION
SOCIALE PARTOUT
EN FRANCE

8,1 
MILLIONS
D'EUROS

POUR DES PROJETS MENÉS
EN FAVEUR DES PERSONNES
ÂGÉES ISOLÉES OU EN GRANDE
PRÉCARITÉ



ÉDITO

Chers amis, chers donateurs, chers partenaires, chers bénévoles, chers salariés,

Avant toute chose, nous voulons avoir une pensée vers le peuple ukrainien qui souffre, aux plus vulnérables d'entre eux, pauvres, âgés, en situation de handicap, qui n'ont pas pu se réfugier à cause de leur situation.

L'année 2021 a encore été une année hors norme avec une succession de confinements, de vagues de restrictions plus ou moins fortes, des disparitions d'amis, de proches. Malgré cette situation, chacun d'entre vous, donateur, bénévole, salarié ou partenaire a répondu présent pour nous permettre de maintenir nos actions.

Conséquence de la crise ou évolution de la société, la situation de nos aînés se dégrade. Les résultats du baromètre 2021 « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France » établis par les Petits Frères des Pauvres en lien avec le CSA nous le rappelle de manière criante :

- 530 000 personnes âgées sont en situation de mort sociale en 2021 contre 300 000 en 2017, soit une hausse de 77 %.
- 3,9 millions de personnes âgées n'ont pas ou quasiment pas de relations amicales contre 1,5 million en 2017.

Face à ce constat, les actions de la Fondation pour le logement et les soutiens à des associations sont essentiels : donner un lieu de vie qui favorise le partage, l'échange, et offrir des occasions de sortir de l'isolement, de la précarité grâce à des activités adaptées à chaque situation.

Vous le découvrirez dans ce rapport, 2021 a été marqué par d'importants travaux pour adapter notre patrimoine aux besoins des personnes accompagnées.

Notre pension de famille Rivages (75), première pension de famille de France créée en 1992, a été démolie pour permettre la construction d'un nouvel établissement qui accueillera 24 personnes. Le rez-de-chaussée de la pension de famille Anne-Marie Blaise (75), qui héberge 14 personnes, a été totalement restructuré pour transformer de petits espaces en un lieu de vie et de partage collectif, ouvert. A Vertou (44) un permis de construire a été accepté pour la création d'une pension de famille de 24 places. Six studios ont été acquis pour compléter l'offre du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Le Radeau (75). Enfin, 54 appartements ont fait l'objet de travaux d'aménagements pour les adapter aux conditions des locataires.

Au-delà de nos actions sur le patrimoine, nous avons cette année renforcé encore notre engagement pour le développement de l'habitat partagé, inclusif en renouvelant un appel à projets dédié sur ce thème, en créant l'association hapi, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et l'association Réseau HAPA et en participant à la 17^e Biennale d'Architecture de Venise dont le thème était « Comment allons-nous vivre ensemble ? ».

En 2021 encore, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses 12 fondations abritées ont financé 112 projets pour près de 2,9 millions € pour des actions à destination de personnes âgées, précaires, à travers toute la France.

Toutes ces actions sont possibles grâce à vos soutiens et à votre fidélité, et nous vous remercions encore sincèrement et profondément au nom de toutes les personnes accompagnées.

Bien sincèrement,



Par Gaël Brenaut,
Président



& Gauthier Faivre,
Directeur

Janvier

La Fondation Louise Roulin a finalisé son action le 31 décembre 2020. Après 10 années de soutien à la cause des plus âgés et des plus fragiles, la Fondation Louise Roulin a financé près d'une centaine d'associations pour 200 projets !

Une autre fondation abritée voit le jour : la Fondation Cayrou de Sigals, dédiée aux personnes âgées isolées ou aux personnes en situation de précarité...

Avril

Lancement de l'appel aux dons IFI avec la campagne 2021 *"Offrez aux personnes âgées en difficultés les clés d'une vieillesse heureuse"*. Visible sur de nombreux médias tels que Le Figaro, La Croix et Les Echos, elle sensibilise à l'importance d'un "chez soi" et à l'importance d'offrir des habitats qui s'adaptent aux besoins des personnes âgées.

Mai

L'agence d'architecture nantaise « Le Baron » est désignée par la Fondation pour mener à bien la construction d'une pension de famille à Vertou (44), avec une démarche sociale et une dimension environnementale affirmées.

Juin

Le Conseil d'Administration valide le 14 juin la création de la Fondation abritée Christian Vayssié - Les Clés de Sol, pour lutter contre la solitude des personnes âgées et des personnes gravement malades à Toulouse (31) et dans ses environs.



Juillet

Les travaux de réaménagement au rez-de-chaussée de la pension de famille Anne-Marie Blaise (75) commencent.

Le projet d'aménagement est mené en collaboration avec les résidents, les bénévoles et les salariés de l'Association de Gestion des Etablissements et de la Fondation.



Août

Les salariés de la Fondation se réunissent le 31 août à la Fondation GoodPlanet afin de partager les actualités et d'identifier ensemble les Objectifs du Développement Durable prioritaires pour la Fondation.

Septembre

Lancement de la 4^e édition de l'appel à projets de la Fondation sur le thème "Vieillir chez soi en France grâce aux nouvelles formes d'habitat accompagné, partagé et inclusif" afin de soutenir des solutions d'habitat alternatif à destination d'un public âgé en situation de précarité.

Septembre

La Fondation est présente à la 17^e Biennale d'Architecture de Venise organisée sur le thème "Comment allons-nous vivre ensemble".

Elle participe à la table ronde "Des habitats pour vieillir ensemble" en présence de salariés des Petits Frères des Pauvres, de l'architecte Christophe Hutin, commissaire de l'exposition et d'Eric Chauvier, anthropologue pour réfléchir aux nouvelles solutions d'habitat et continuer à innover dans nos actions.

LES TEMPS FORTS DE LA FONDATION EN 2021



Octobre

La campagne d'automne reprend le thème «Des liens et des lieux» afin de financer une vingtaine de projets d'habitats alternatifs d'ici deux ans, prioritairement à destination des personnes âgées les plus précaires. L'accent est mis sur les habitats alternatifs qui proposent une troisième voie entre maintien à domicile et EHPAD, afin de répondre aux besoins singuliers des personnes âgées isolées et démunies accompagnées.

Novembre

Afin de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur de l'habitat partagé, inclusif (porteurs de projets, financeurs, collectivités...) et de faciliter la mise en œuvre de projets dans tous les territoires, la Fondation des Petits Frères des Pauvres, le groupe Caisse des Dépôts et l'association Réseau HAPA créent l'association hapi le 17 novembre, au Salon des Maires et des Collectivités Locales, en présence de Madame Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Novembre

Le séminaire des bénévoles et salariés de la Fondation se tient le 26 novembre, à l'Entrepôt à Paris, afin de présenter les actualités de chaque pôle, se revoir après près de deux ans sans événement en présentiel et partager des ateliers de discussions sur des sujets clés de la Fondation.



HABITAT INCLUSIF

En 2021, la Fondation s'est fortement impliquée dans le développement de solutions d'habitat inclusif, en continuité avec les actions portées en 2020. Elle s'est également employée à rendre les solutions et le sujet même de l'habitat inclusif plus visibles.

Le terme "habitat inclusif" désigne un lieu de vie qui constitue une alternative au logement individuel ordinaire et à l'accueil en établissement. Ces lieux de vie sont caractérisés par le choix des habitants de partager un projet de vivre ensemble qui s'articule entre des espaces individuels et des espaces de vie partagés, et un projet de vie social et partagé défini avec eux. L'habitat est ainsi accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. L'habitat inclusif s'adapte à ses habitants et peut prendre des formes variées.

Biennale d'Architecture de Venise

En septembre 2021, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a participé à la 17^e Biennale d'Architecture de Venise dont le thème était «**Comment allons-nous vivre ensemble ?**». L'objectif était double : faire connaître l'expertise et la mission de la Fondation en matière de logements sociaux adaptés aux besoins des personnes âgées isolées et précaires qu'elle accompagne, et continuer à innover en confrontant ses pratiques aux regards des spécialistes les plus en pointe sur ces sujets.

Cette participation s'inscrit en partenariat avec l'Institut français, dans le cadre de la programmation événementielle de l'architecte Christophe Hutin, architecte et curateur du Pavillon français, dont le thème était « Les Communautés à l'œuvre ». **La Fondation a organisé une table ronde sur le thème "Des habitats pour vieillir ensemble"**, avec Laure Pierre, directrice de l'immobilier de la Fondation, François-Xavier Turbet Delof, directeur adjoint de l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres, Eric Chauvier, anthropologue et Christophe Hutin.

Campagne d'automne

Le programme «**Des Liens et des Lieux**» a été développé pendant la campagne d'automne dans le but de financer une vingtaine de projets d'habitats alternatifs d'ici deux ans, prioritairement auprès des personnes âgées les plus précaires.

L'accent a été mis sur **les habitats alternatifs qui proposent une troisième voie entre maintien à domicile et EHPAD**, afin de répondre aux besoins et choix singuliers des personnes âgées isolées et démunies que nous accompagnons.

Découvrez-en plus sur notre site internet : fondation.petitsfreresdespauvres.fr

hapi

L'association hapi a été créée en novembre 2021 par la Fondation des Petits Frères des Pauvres, le groupe Caisse des Dépôts et l'association Réseau HAPA. L'objectif de cette association est de **faciliter les démarches des porteurs de projets d'habitats inclusifs et des collectivités locales** par quatre actions essentielles :

- Faire connaître et informer sur l'habitat inclusif ;
- Détecter les besoins et accompagner la montée en compétences des acteurs territoriaux ;
- Orienter les porteurs de projets vers les acteurs pertinents de l'accompagnement, de l'amont (passer de l'idée au projet) à l'aval (passer du projet à la réalisation), via un comité d'orientation ;
- Mesurer et analyser l'impact social et économique de l'habitat inclusif.

En 2022, l'association lancera ainsi une plateforme numérique www.monhabitatinclusif.fr et mettra en place un comité d'orientation qui étudiera les demandes transmises via la plateforme. L'association se fixe pour objectif d'**accompagner 500 projets au cours des cinq prochaines années**.

Appel à projets (AAP) 2021

Le thème de la 4^e édition de l'appel à projets de la Fondation a été en 2021 **"Vieillir chez soi en France grâce aux nouvelles formes d'habitat accompagné, partagé et inclusif"**. Si l'habitat inclusif était déjà au cœur de la 3^e édition de l'AAP en 2020, cet appel à projets s'est focalisé cette année sur les solutions d'habitat alternatif à destination d'un public âgé en situation de précarité. Une enveloppe de **300 000 €** lui a été dédiée, chaque lauréat pouvant ainsi bénéficier d'un soutien compris entre 20 000 et 50 000 € pour son projet d'habitat. **8 associations lauréates** ont été élues par le jury final : ADAR Flandre Maritime, AEBE, L'Amandier, l'Olivier des sages, Habit'âge, La Sainte Famille, Le temps pour toit et Verdun les arts (cf. page 18).

En 2022, La Fondation souhaite soutenir plus fortement le développement de projets d'habitat inclusif à destination des plus démunis en proposant des financements pour un total de 800 000 € à répartir entre plusieurs actions.



© : Institut Français

LES MISSIONS DE LA FONDATION

1

DÉVELOPPER ET FINANCER DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

Axe historique de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, l'action logement est menée depuis 1977 au travers de la Fondation abritée Bersabée. Centrée sur l'accueil de personnes âgées de plus de 50 ans fragiles et en situation de précarité, elle s'articule autour de solutions de logements collectifs et individuels, gérés en étroite collaboration avec les bénévoles et les équipes de l'Association Petits Frères des Pauvres.

Le logement indépendant

Le parc immobilier de la Fondation compte **470 logements indépendants répartis à travers l'hexagone**. Cette diversité lui permet de répondre de façon adaptée aux demandes de logement exprimées notamment par les personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

Outre une réponse matérielle apportée par quatre murs et un toit, la Fondation Bersabée s'attache à proposer des logements personnalisés aux besoins de chaque locataire : réponses à des demandes d'interventions techniques, réhabilitations aux normes pour les personnes en situation de handicap...

Ce suivi est renforcé par des partenariats développés avec différentes associations telles que Champ Marie, Entre Deux Toits ou Un Toit Pour Tous, qui lui permettent de satisfaire davantage de besoins et d'aller vers des publics très précaires et fragiles, de toucher de nouveaux territoires.

Focus sur les interventions dans les logements indépendants

Depuis 2011, la Fondation a rénové 267 logements pour un coût global de 3,87 M€ soit environ 14 000 € par logement. 150 logements qui n'ont pas connu de travaux depuis 2011 doivent être revisités.

Le pôle travaux avec les bénévoles intervient dans les logements indépendants sur plusieurs domaines :

- **La gestion de demandes d'intervention** : le locataire sollicite les équipes en cas de problème technique dans son logement. Le pôle travaux missionne et coordonne l'intervention des prestataires pour apporter une solution.

- **La rénovation des logements vacants** : au départ du locataire le pôle travaux définit les travaux nécessaires à sa remise en état si besoin. Ces travaux sont de deux types :

- **Travaux mineurs** : remise en peinture, reprise des sols, contrôle électrique, plomberie pour un budget allant de 5 000 € à 15 000 €.

- **Rénovations lourdes** : restructuration de salles de bain ou de cuisines, remise en conformité électrique, remplacement des fenêtres, isolation pour un budget allant de 20 000 € à 35 000 €.

- **La programmation des visites techniques** : cette action consiste à réaliser des visites dans les logements occupés. Ces visites se font à la demande du locataire ou sont programmées par le pôle travaux lorsque le logement n'a pas connu de travaux depuis plusieurs années.

La Fondation a tenu en 2021 31 commissions logement pour :

- 58 attributions logements à caractère social sur un parc de 470 logements,
- 39 pour le compte de l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres sur un parc de 8 établissements.

La Fondation dispose de deux ensembles immobiliers « habitat social mixte » avec différents espaces cohabitant :

- Un immeuble à Clamart, composé de grands logements (des T3 essentiellement) et d'un local associatif qui héberge une équipe de bénévoles de l'Association Petits Frères des Pauvres. La Fondation souhaite créer un immeuble « mixte », avec des colocations intergénérationnelles, et a confié le lancement de ce projet à l'association Aml.
- Un immeuble à Marseille, composé de locaux d'activité de l'Association Petits Frères des Pauvres, d'une pension de famille, de logements individuels et d'un jardin de plus de 1000 m² ouvert sur le quartier. L'animation de cet espace a été confiée pour un an à l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres afin de favoriser le lien social et la participation des voisins, des écoles et des associations du quartier.

L'équipe du pôle travaux, salariés et bénévoles, pour faciliter ces interventions qui ont lieu en milieu occupé, a mis en place des réunions de coordination afin de réunir l'ensemble des équipes Petits Frères des Pauvres (accompagnement de la personne, gestion locative, organisation des travaux) pour faciliter l'intervention et accompagner, rassurer le locataire. Ces interventions permettent parfois de travailler avec des ergothérapeutes pour définir des adaptations spécifiques aux besoins du locataire.

" Il y a plus de 10 ans, je me suis retrouvé à la rue à la suite d'une dépression causée par une rupture douloureuse. Je ne pouvais plus payer les charges que nous assumions à deux. C'est lors d'une distribution de repas qu'un ami m'a parlé des Petits Frères des Pauvres. Je les ai sollicités et j'ai été tout de suite mis à l'abri dans une chambre d'hôtel avant de rejoindre leur résidence sociale Vincent Compoint, à Paris. Les Petits Frères des Pauvres m'ont accompagné tout au long de mon parcours de relogement. Aujourd'hui, j'habite un studio, dans un quartier que je connais bien pour y avoir grandi. J'ai même retrouvé d'anciens amis du quartier... Je me sens chez moi ! Maintenant que je me suis stabilisé, je cherche du travail, car je veux tout simplement retrouver une vie normale"

Stéphane, hébergé en logement individuel

Le logement collectif

La Fondation Bersabée est propriétaire de **8 établissements collectifs de taille moyenne** (de 15 à 24 logements) : 5 pensions de famille, dont une en reconstruction, 2 petites unités de vie, et 1 centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

Ces établissements comptabilisent **plus de 173 solutions d'hébergement, permettant d'accueillir des résidents ayant tous plus de 50 ans, aux revenus limités, et ayant parfois vécu une expérience de rue**. Dans chacun des établissements, les locataires participent au paiement du loyer de leur logement. Ces loyers sont légèrement supérieurs aux montants des allocations logements afin de laisser aux résidents un reste à vivre suffisant tout en les sensibilisant à leur responsabilité vis-à-vis d'un tiers.

Au quotidien, la Fondation Bersabée y assure le suivi des travaux de réhabilitation afin de garantir des hébergements dignes et sécurisés. Main dans la main avec l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres, tout est mis en œuvre pour offrir une stabilité et un accueil chaleureux à ces publics fragiles et défavorisés.

© : Manon Aubel



© : Babak SEDDIQ

Les projets immobiliers

■ Réhabilitation du rez-de-chaussée de la pension de famille Anne-Marie Blaise (75)

Ouverte en 1998, cette pension de famille fait partie des premières du genre créées en France. Le projet de travaux qui a démarré en septembre 2021 a consisté à réorganiser l'ensemble du rez-de-chaussée et la cour intérieure pour redistribuer les espaces dédiés aux habitants et ceux dédiés au personnel. Une partie du rez-de-chaussée était délaissée car les espaces ne convenaient pas aux usages. Le projet a été défini en concertation avec le responsable d'établissement, les habitants et l'équipe de bénévoles. Le nécessaire a été fait pour que les habitants puissent fêter Noël dans une nouvelle salle propice à la convivialité avec une cuisine ouverte.

■ Démolition-Reconstruction de la pension de famille Rivages (75)

La Fondation des Petits Frères des Pauvres avait initié en 2017 le projet de démolition – reconstruction de la pension de famille Rivages, créée en 1991, la première de France. Après un dépôt de permis de construire en 2018 et une phase de recours, les travaux de démolition ont pu être engagés au mois de mars 2021. Ces travaux se sont achevés à l'été. La fin d'année 2021 a permis la réalisation d'injections pour combler les cavités présentes en sous-sol. Le temps de ces travaux a permis de finaliser le projet de construction qui verra un lancement de chantier à l'été 2022.

■ Acquisitions de logements pour le CHRS Le Radeau (75)

L'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres, gestionnaire du CHRS, possède un agrément de 45 places. L'immeuble « Le Radeau », dans le 17^e arrondissement de Paris, accueille 9 logements. Les 36 autres places sont en hôtel. La Fondation a décidé d'acquérir 18 logements indépendants pour réduire le nombre de places en hôtel et offrir une gamme de solutions plus larges aux équipes, permettant d'adapter les réponses aux situations des personnes accompagnées. 6 acquisitions ont été réalisées en 2021.

© : Le Baron

■ Construction de 24 logements en pension de famille à Vertou (44).

En avril 2021, la Fondation des Petits Frères des Pauvres, après une phase de concours, a missionné l'agence d'architecte Le Baron pour mener le projet de construction de 24 logements en pension de famille à Vertou, commune située au sud de l'agglomération nantaise. Ce projet avec une approche environnementale marquée (structure bois-paille, biosourcé) a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire au mois de décembre. Il a aussi obtenu le soutien financier de l'Etat et de Nantes Métropole.





© : L'Arche à Brest

2

SOUTENIR DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

En parallèle de sa mission première consacrée au logement, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées contribuent chaque année au financement d'actions, souvent novatrices, en faveur des personnes âgées isolées, en situation de précarité, malades ou en fin de vie. Ces actions sont menées par diverses associations dont les Petits Frères des Pauvres.

En 2021, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu **5 programmes d'action** de l'Association Petits Frères des Pauvres pour **621 532 €** et de l'Association de Gestion des Établissements des Petits Frères des Pauvres pour **253 555 €** et **43 projets** d'autres associations pour un montant total de **606 939 €**. Les fondations abritées ont soutenu **42 actions** pour un montant global de **815 367 €**, 38% en faveur de l'Association Petits Frères des Pauvres et 3% en faveur de l'Association de Gestion des Établissements des Petits Frères des Pauvres, 59 % en faveur d'autres associations. D'autres soutiens financiers ont été accordés en 2021, pour un montant de **440 829 €** notamment dans le cadre de l'appel à projets à découvrir dans les pages qui suivent.

Hébergement – Logement

Depuis plusieurs années, les chiffres du mal-logement en France ne cessent de croître. Cette évolution est accentuée par les conséquences de la crise sanitaire. Plus que jamais, l'enjeu pour la Fondation est de trouver des solutions innovantes de logements ou de maintien à domicile pour les personnes âgées, isolées et démunies. Voici quelques actions soutenues en 2021 :

- Pionnière sur la thématique de l'habitat inclusif, l'association **Vivre aux Vignes** développe des **colocations destinées aux personnes âgées** à Grenoble afin de leur proposer une **alternative au domicile ou à la maison de retraite**. La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu l'agrandissement de deux chambres et la création de deux salles de bain.
- L'association **Habiter Enfin !** a pour but de favoriser l'**accès au logement des personnes victimes de discrimination** notamment via l'accompagnement des ménages mal logés et des actions de sensibilisation. En soutenant le projet "HLM, Haut Lieu de Mémoire", la Fondation des Petits Frères des Pauvres a permis de lancer l'action destinée à **recueillir les témoignages de femmes âgées isolées avec un parcours migratoire** dans les quartiers de Montpellier.
- La **Fondation Mireille et Pierre Landrieu** a à cœur de soutenir la **construction ou l'aménagement de maisons accueillant des personnes en situation de handicap**. En 2020 et 2021, elle a soutenu le projet de rénovation et d'agrandissement du foyer de vie partagée « Ker Eol » de **L'Arche à Brest** dédié à un public de personnes handicapées vieillissantes qui peuvent désormais bénéficier d'espaces et d'activités adaptés à leurs besoins.

Santé – Soins palliatifs

Souhaitant que chacun puisse vieillir dignement jusqu'au bout, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées ont soutenu cette année encore de multiples projets dédiés à la santé, l'accompagnement et l'écoute des personnes en soins palliatifs, la promotion de la culture palliative, le développement de séjours de répit pour malades en fin de vie, ...



■ L'association **A vos soins** propose des solutions innovantes pour réduire les inégalités d'accès à la santé. Le soutien de la Fondation des Petits Frères des Pauvres a permis **l'achat de matériel de prévention** pour développer et renforcer les dépistages dans le Finistère, réalisés au sein d'un camion itinérant nommé « **le MarSOINS** ».

■ **L'Association de Gestion des Établissements des Petits Frères des Pauvres** mène depuis plusieurs années un travail de **médiation santé** en faveur de personnes de plus de 50 ans en situation de précarité à Paris et à Marseille qui vise à rapprocher ces publics du soin à travers un accompagnement individuel et collectif. Cette action a reçu le soutien de la Fondation des Petits Frères des Pauvres et de la fondation abritée LiLa Lanier.

■ La prise en compte de la question des douleurs chroniques est la priorité du **projet TIGA** porté par les Petits Frères des Pauvres. Ce projet est soutenu par les fondations abritées Mireille et Pierre Landrieu et Emile Lamy. Il vise à **permettre à des publics très précaires d'accéder à une santé de qualité** et plus particulièrement aux soins complémentaires tels que la relaxation, la sophrologie, la socio esthétique, l'ostéopathie, etc.

© : Jean-Louis Courtinat



DÉCOUVREZ LES 12 FONDATIONS SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES ET LEURS DOMAINES D'ACTION :

- Hébergement – logement : Fondation Bersabée
- Santé – soins palliatifs : Fondation JALMALV Paris – Île-de-France
Fondation La Maison de Gardanne
Fondation Mireille et Pierre Landrieu
Fondation Andrée Morillon
Fondation utb
- Exclusion – grande précarité : Fondation Emile Lamy
Fondation LiLa Lanier
- Lien social et accompagnement : Fondation Abuela
Fondation Cayrou de Sigals
Fondation Philippe Othenin-Girard
Fondation Christian Vayssié – Les clés de sol



Exclusion et grande précarité

Avec son association fondatrice, la Fondation des Petits Frères des Pauvres fait le constat que les personnes âgées sont de plus en plus touchées par la crise, les menant à des situations de précarité financière et sociale. La Fondation et ses fondations abritées se mobilisent pour apporter soutiens et réponses à la problématique de l'exclusion et de la grande précarité :

- L'association **Les Amis de Tous** apporte une assistance aux personnes en grande précarité principalement dans le domaine alimentaire. Lors de la livraison des colis, des contacts chaleureux s'établissent et les situations problématiques sont signalées en cas de besoin à l'équipe locale des Petits Frères des Pauvres. La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire permettant la continuité des **livraisons de colis alimentaires les lundis et mardis pour les personnes âgées, isolées, malades** sur Villeurbanne (Rhône) et les communes avoisinantes.
- **La Maison Goudouli** accueille à Toulouse des personnes précaires atteintes de troubles psychiques, en vieillissement précoce, souvent issues de la rue. La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu la vie de la structure avant sa **transformation prochaine en pension de famille**.
- **Aux captifs, la libération** est un acteur majeur dans l'accompagnement des personnes en grande précarité à Paris, particulièrement les sans-abris et les personnes en situation de prostitution. La Fondation LiLa Lanier a choisi de **soutenir en 2021 l'accueil de près de 300 personnes en grande détresse ainsi que des ateliers de dynamisation** pour remobiliser les personnes et un chantier de pré-insertion professionnel sur les métiers du bâtiment.

Lien social et accompagnement

L'amélioration durable des conditions de vie des personnes âgées démunies ou isolées passe aussi et surtout par la lutte contre leur isolement. La Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées ont à cœur de soutenir des projets visant à développer le lien, à promouvoir l'entraide et à encourager le bénévolat. En 2021, plusieurs actions ont été accompagnées :

- L'association **AuditionSolidarité** équipe en France et à l'étranger des personnes sourdes et malentendantes qui n'auraient pas les moyens de s'acheter un appareil auditif. En 2021, le soutien de la Fondation des Petits Frères des Pauvres a contribué à **l'appareillage de plus de 300 personnes en situation de précarité** (sans couverture sociale ou bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat) sur l'ensemble du territoire français notamment grâce au financement de mallettes solidaires.
- L'association **Les Astroliens** propose des activités autour des **nouvelles technologies afin de favoriser l'autonomie des personnes âgées**. Par son soutien, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a permis la mise en place d'ateliers hebdomadaires tous les mardis après-midi au siège des Petits Frères des Pauvres pour aider les personnes âgées à se servir du numérique.
- **Lilly School** est une école qui sort de l'ordinaire. Elle place l'intergénérationnel au cœur de son projet pédagogique en proposant à ses élèves **des rencontres avec des résidents de maisons de retraite**, des activités communes avec les personnes âgées des centres sociaux de la ville de Paris, etc. C'est ce qui a encouragé la Fondation Abuela à la soutenir en 2021.

© : AuditionSolidarité



3

SUSCITER ET FINANCER DES PROJETS INNOVANTS, DES ÉTUDES ET DES COLLOQUES

Lancement de l'appel à projets 2021 sur le thème « Vieillir chez soi en France, grâce aux nouvelles formes d'habitat accompagné, partagé et inclusif ? »

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a lancé en septembre 2021 son 4^e appel à projets destiné aux organismes privés à but non lucratif, s'inscrivant dans la thématique de l'habitat alternatif, thématique déjà mise en avant lors de l'appel à projets de 2020. Il avait pour objectif cette année de **valoriser des actions innovantes en matière d'habitat inclusif accessibles aux plus démunis**, afin de permettre aux personnes âgées de choisir une voie alternative à la maison de retraite.

Après l'étude de plus de **40 dossiers** par plusieurs groupes de travail, constitués de bénévoles et de salariés des Petits Frères des Pauvres (Association et Fondation), **8 lauréats** ont été sélectionnés par un jury final et ont bénéficié d'un soutien financier de la Fondation allant de **20 000 € à 50 000 €**. Au total, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a attribué **232 658 €** de soutien via cet appel à projets et a choisi d'accompagner certains projets sur plusieurs années.

En septembre 2021, une aide complémentaire a également été allouée à 7 des 9 lauréats de l'édition 2020 pour un montant total de 114 300 €.

Soutien à la réalisation du baromètre sur la solitude et l'isolement des plus de 60 ans en France réalisée par les Petits Frères des Pauvres et CSA Research



Après une première édition du baromètre sur la solitude et l'isolement des plus de 60 ans en France sortie en 2017, les Petits Frères des Pauvres publient le 30 septembre 2021 une 2^e édition qui montre une nette aggravation de l'isolement social des personnes âgées en France. Réalisé par CSA Research, avec le soutien de la Fondation des Petits Frères des Pauvres et de la CNAV, le baromètre alerte sur un chiffre clé : **530 000 personnes âgées sont en situation de mort sociale**, c'est-à-dire sans ou quasiment sans contact avec les différents cercles de sociabilité (cercle familial, amical, voisinage et réseaux associatifs). C'est l'équivalent de la ville de Lyon.

En 2017, elles étaient 300 000, soit une augmentation de 77 %. Le nombre d'ainés isolés des cercles familiaux et amicaux a lui aussi plus que doublé (+ 122 %), passant de 900 000 en 2017 à 2 millions en 2021.

Pour consulter l'étude, rendez-vous sur :
fondation.petitsfreresdespauvres.fr



4

DÉVELOPPER LA PHILANTHROPIE

L'objectif de la Fondation est de construire de nouvelles solutions afin de répondre aux besoins des personnes âgées isolées et démunies. Pour y parvenir, la Fondation se concentre sur des actions fortes et cohérentes comme l'habitat inclusif et expérimente des projets innovants.



© : Manon Aubel

■ **Le Cercle des Petits Frères des Pauvres** : La Fondation a innové en fin d'année 2021 dans sa démarche philanthropique en créant le Cercle des Petits Frères des Pauvres. Une vingtaine de membres a accepté de le rejoindre pour devenir des ambassadeurs auprès de leurs réseaux et parler des actions de la Fondation en faveur des personnes âgées isolées ou en situation de précarité. Quatre rendez-vous leur sont proposés tout au long de l'année afin de découvrir les actions de la Fondation de l'intérieur. Ils ont été conviés pour une première rencontre en décembre 2021 et ont pu rencontrer Gauthier Faivre et Yann Lasnier, respectivement directeur de la Fondation et délégué général de l'Association.

■ **La campagne IFI** : En avril dernier, l'appel aux dons IFI a été lancé avec la campagne 2021 "Offrez aux personnes âgées en difficultés les clés d'une vieillesse heureuse" sensibilisant sur la nécessité d'offrir des habitats adaptés aux besoins de nos aînés.

La Fondation s'appuie sur plusieurs décennies de projets immobiliers innovants pour faire rayonner les nouvelles solutions d'habitats comme le propose l'habitat inclusif. Pour cela, plusieurs actions ont été menées afin de faire connaître cette expertise et ces projets auprès des architectes, urbanistes, institutionnels et artisans qui veulent agir avec nous sur ce sujet crucial.

■ **La 17^e Biennale d'Architecture de Venise** où nous étions présents, au sein du Pavillon français dont le thème en 2021 était « Les communautés à l'œuvre », porté par l'architecte Christophe Hutin, qui s'est distingué par la réhabilitation du Grand Parc de Bordeaux. Cela a permis de faire connaître la Fondation à des publics culturels et institutionnels et ainsi faire entendre les enjeux du vieillissement en architecture, qui plus est pour des personnes âgées en situation d'isolement et de précarité.

■ **La campagne d'automne** où le programme « Des Liens et des Lieux » a été renouvelé, en mettant l'accent sur les habitats alternatifs qui proposent une troisième voie entre maintien à domicile et EHPAD, afin de répondre aux besoins et choix singuliers des personnes âgées isolées et démunies.

CRÉER UNE FONDATION ABRITÉE

La Fondation des Petits Frères des Pauvres offre aux donateurs la possibilité de créer leur propre fondation abritée (à partir de 50 000 € pour démarrer une fondation sans comité de gestion ou 150 000 € sur 3 ans pour une fondation avec un comité de gestion). Chaque projet est étudié dans le respect des aspirations de chacun, en toute confidentialité, pour permettre aux donateurs de :

- Donner du sens à leur patrimoine et à leur histoire
- Bénéficier de déductions fiscales
- Profiter de notre expertise en gestion de projets et de notre appui administratif et comptable
- Avoir accès au réseau des Petits Frères des Pauvres (fondateurs, associations soutenues, bénévoles, bénéficiaires de l'action) pour nourrir leur engagement

N'hésitez pas à nous demander une brochure ou à contacter Ludivine Grimber au 01 49 23 14 42 ou 01 49 23 14 15, ludivine.grimber@petitsfreresdespauvres.fr ou Gaëlle Warner au 01 49 23 14 42 ou gaelle.warner@petitsfreresdespauvres.fr

L'ORGANISATION DE LA FONDATION



Une partie de l'équipe salariée et bénévole de la Fondation.

Le conseil d'administration s'est réuni six fois en 2021. Début 2022, trois postes étaient à renouveler. M. Alain Villez, président de l'Association Petits Frères des Pauvres, a été renouvelé sur son poste. Mme Catherine Chadelat et M. Philippe Chapal ont quitté le conseil d'administration. Le président et l'ensemble des membres de bureau les remercient pour leur participation à la vie de la Fondation et souhaitent la bienvenue à M. Alain Arduino et M. Dominique Argoud.

Administrateurs membres du bureau

- **Gaël Brenaut**, Président
- **Daniel Bruneau**, Vice-Président
- **Christophe Caignaert**, Secrétaire-général
- **Marina Frys**, Trésorière
- **Aude Prétet**, Trésorière-adjointe

En 2021, le bureau s'est réuni 12 fois.

Autres membres

- **Alain Arduino**
- **Michel Christolhomme**
- **Dominique Argoud**
- **Alain Villez**

Membres de droit, représentants des ministères

- **Régis Haïat**, Ministère du Logement et de l'Habitat durable
- **Olivier Wickers**, Ministère de l'Économie et des Finances
- **Jacques Millon**, Ministère de l'Intérieur

L'équipe des 20 salariés de la Fondation se mobilise pour la cause et s'organise autour de 6 pôles :

- **Pôle administratif et financier**
- **Pôle immobilier**
- **Pôle gestion locative**
- **Pôle projets et fondations abritées**
- **Pôle communication**
- **Pôle collecte et relations grands donateurs**

Près de 80 bénévoles sont engagés pour accompagner les actions de la Fondation au profit des personnes âgées démunies et isolées.

Les bénévoles représentent une ressource précieuse pour la Fondation des Petits Frères des Pauvres qui s'appuie au quotidien sur leurs compétences et leur engagement pour diverses missions : accueillir les locataires qui viennent régler leur loyer et échanger avec eux, suivre les travaux chez eux, entretenir la relation avec les donateurs par des appels de remerciements, étudier des demandes de subvention, être en soutien des salariés sur des tâches administratives et comptables, participer aux comités de gestion des fondations abritées, à la gouvernance... autant de missions qui permettent l'engagement de chacun et le partage de moments de convivialité et de riches expériences.

SÉMINAIRE : GARDER LE LIEN MALGRÉ LA DISTANCE

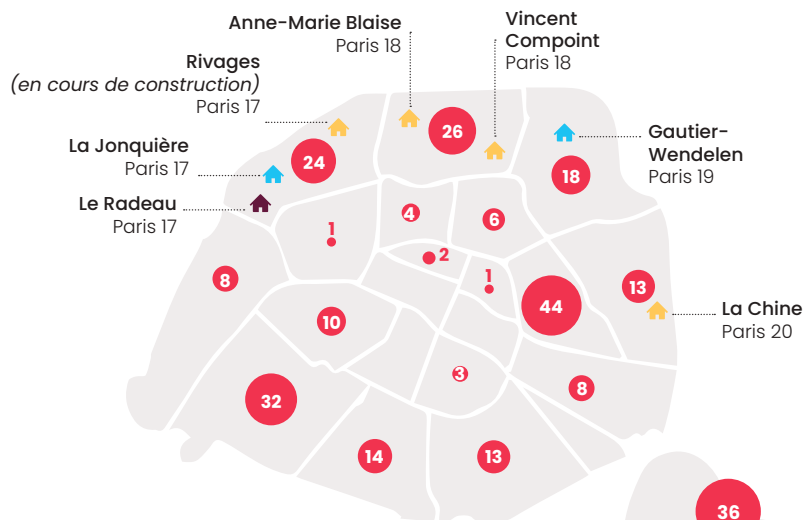
Le séminaire « Agir ensemble » pour les bénévoles et salariés de la Fondation s'est tenu le 26 novembre à Paris. L'objectif de cet événement était de présenter les actualités de la Fondation depuis plus d'un an, de partager des ateliers de discussions sur des sujets clés de la Fondation et de se revoir, après deux ans sans événement en présentiel.

Nous recherchons et accueillons toujours de nouveaux bénévoles pour enrichir nos expériences et répondre aux besoins des personnes accompagnées, et ce nationalement. Contactez-nous pour en savoir plus.

LES MAISONS

DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Le parc immobilier de la Fondation comprend des maisons et logements diffus conçus pour s'adapter aux besoins spécifiques des personnes qui y vivent. Les maisons sont gérées au quotidien par l'Association de Gestion des Établissements des Petits Frères des Pauvres. Les personnes âgées hébergées dans les logements diffus sont accompagnées par l'Association.



Les logements de la Fondation sur le territoire

🏠 CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)

Solution d'hébergement transitoire ayant pour mission d'assurer l'insertion des personnes seules, qui rencontrent des difficultés sociales et les privent de logement.

● Logement diffus

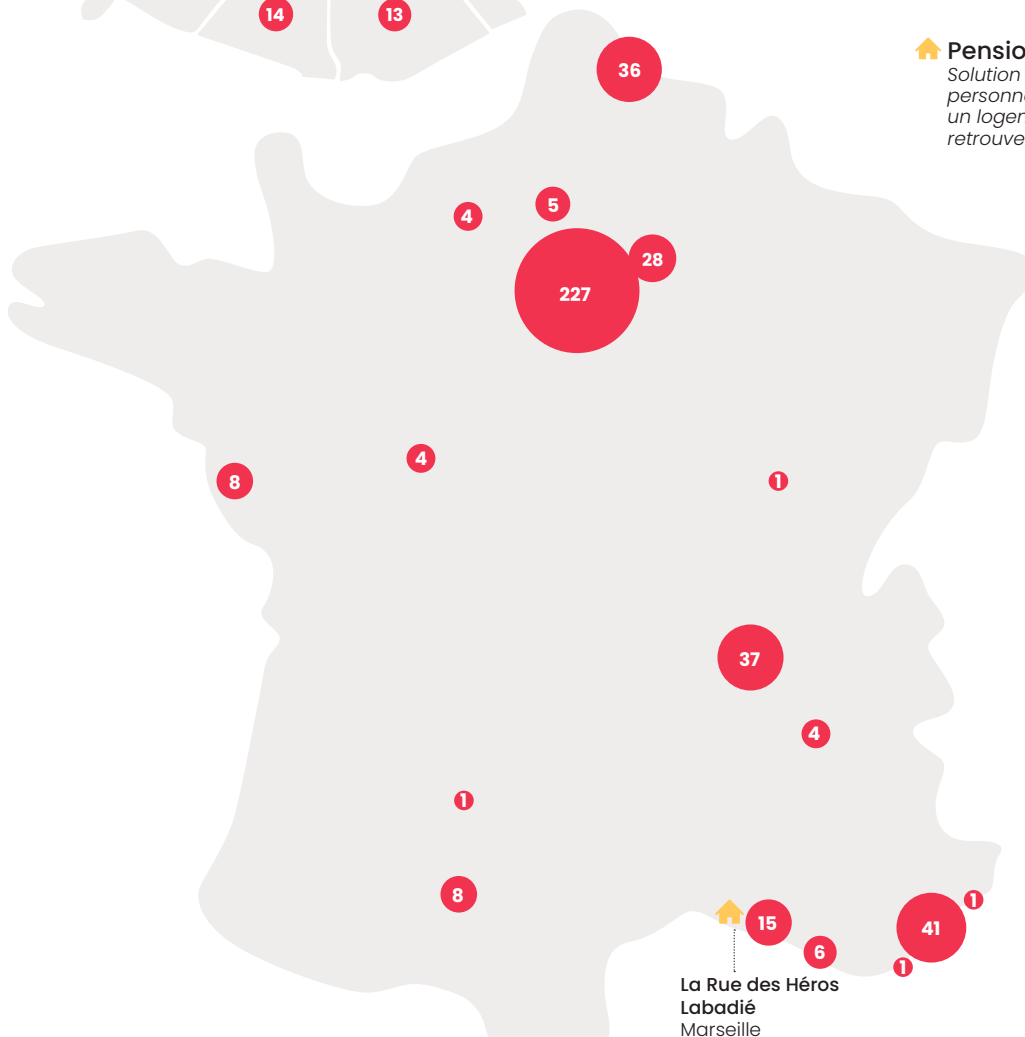
Logements autonomes adaptés à la personne qui y vit, et répartis sur le territoire national.

🏠 Pension de famille

Solution d'habitat pérenne permettant à des personnes en difficulté sociale, d'accéder à un logement autonome, tout en évitant de se retrouver en situation d'isolement.

🏠 Petite unité de vie

Un logement autonome, une présence 24h/24 avec une aide aux actes de la vie quotidienne et l'accès à tous les services de maintien et de soin à domicile.





© : Manon Aubel



Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

La générosité sous toutes ses formes

Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est habilitée à recevoir la générosité de ses donateurs sous différentes formes :

- Dons en déduction de l'impôt sur le revenu
- Dons en déduction de l'impôt sur la fortune immobilière
- Legs
- Donations
- Donations temporaires d'usufruit
- Assurances vie ou ses bénéficiaires
- Dons sur succession
- Dons mobiliers et immobiliers
- Dons de titres

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Gaëlle Warner au 07 56 30 42 49 ou par email à gaelle.warner@petitsfreresdespauvres.fr



FAITES
UN DON

[fondation.petitsfreresdespauvres.fr/
agir-avec-nous/faire-un-don](http://fondation.petitsfreresdespauvres.fr/agir-avec-nous/faire-un-don)



19 cité Voltaire – 75011 Paris – Tél. : 01 49 23 14 15 – Courriel : fondation@petitsfreresdespauvres.fr